

## Secteur Formation - Emploi des Jeunes - Prévention - Attribution de subventions

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : La Commission Formation - Emploi des Jeunes - Prévention réunie le 19 avril 1995 propose l'attribution de subventions au titre de l'exercice 1995 :

Bénéficiaires	Attribué en 1994	Montant de la demande 1995	Attributions CM 16.01.95 CM 13.03.95	Propositions CM 15.05.95 Imputations budgétaires		
				945.92.657. 47040	945.92.657. 95005.47040	945.92.657. 95005.47020
<b>ARETE</b> fonctionnement	250 000 F	290 000 F fonctionnement général et pour l'inter-culturel dont 80 000 F pour le CREDI	135 000 F	155 000 F		
<b>Régie de Fontaine-Écu</b> étude pour l'installation d'un restaurant associatif	-	20 000 F	-		20 000 F	
<b>Mission Locale</b> extension de l'accueil des jeunes à la recherche d'un emploi	120 000 F dont 45 000 F de complément	225 000 F	75 000 F pour 3 demi- postes			150 000 F
<b>Scouts de France</b>		27 500 F	10 000 F		10 000 F	

La dépense, soit 335 000 F, sera imputée sur les crédits inscrits au budget primitif 1995 :

1) au chapitre 945.92/657.47040 pour 155 000 F (crédit courant)

2) au chapitre 945.92/657.95005.47040 pour 30 000 F (crédit Développement Social Urbain)

3) au chapitre 945.92/657.95005.47020 pour 150 000 F (crédit Développement Social Urbain) qu'il convient d'abonder par transfert de crédits de 100 000 F du chapitre 945.92/657.47040 et de 50 000 F du chapitre 945.92/657.95005.47040.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la répartition proposée.